

La Revue Militaire Suisse en 1944

Autor(en): **Vallièrre, de / Gallusser**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **129 (1984)**

Heft 4

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-348601>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Revue Militaire Suisse en 1944

Contexte

- *Début avril, Tolboukhine entreprend l'attaque de la Crimée.*
- *Le 10, Malinovski prend Odessa.*
- *Le 15, prise de Tarnopol, stabilisation du front.*
- *En Chine, les Japonais poussent vers Canton.*
- *Le 19, les Finlandais rompent les pourparlers d'armistice avec l'URSS.*
- *Succès alliés en Birmanie.*
- *Le 23, débarquement allié en Nouvelle-Guinée.*
- *La milice attaque les formations de la Résistance dans le Vercors.*

Lu dans le numéro d'avril 1944

L'Acte de Médiation et le but militaire de l'alliance franco-suisse en 1803

(Le service étranger III)

Il est du plus haut intérêt de suivre les différentes phases de la mainmise du Médiateur sur la Suisse, de chercher à en discerner les mobiles, de se rendre compte de la variété et de l'habileté des moyens employés pour capter la confiance de ses protégés, sous l'apparence d'un complet désintéressement.

Lorsque, Premier Consul, il accueillit à Paris, en automne 1802, les délégués de la «Consulta helvétique»,

pour fixer les principes de la Nouvelle Constitution, il étonna ses hôtes par sa connaissance approfondie de la situation intérieure de notre pays, de son histoire, des besoins et des aspirations de ses peuples divers. Il se donna comme un sauveur qui, n'écoutant que ses sympathies, n'hésite pas à secourir un peuple prêt à sombrer dans les dissensions et l'anarchie. Cette anarchie, on doit le constater, il l'avait favorisée et entretenue en sous-main, en multipliant les oppositions et les coups d'Etat, afin d'affaiblir par les divisions intérieures la résistance à sa toute puissante volonté. Puis, il retira ses troupes pour laisser le champ libre aux luttes des fédéralistes et des unitaires, prétexte à une nouvelle intervention qui se termina par l'*Acte de Médiation*: «Vous vous êtes disputés trois ans sans vous entendre; si on vous abandonne plus longtemps à vous-mêmes, vous vous tuerez trois ans sans vous entendre davantage.»

Un premier projet de Constitution soumis au vote populaire fut rejeté par 92 423 voix contre 72 453 acceptants. Par ordre du Premier Consul, on ajouta les 167 172 abstentions aux votes affirmatifs pour obtenir une majorité fictive, en faveur de la nouvelle constitution, et cela au nom de la liberté et de la démocratie. Toutes les protestations d'Aloïs de Reding, alors landamman de la Suisse, restèrent sans

réponse. Le ministre de France Verninac proposa lui-même les noms de 27 candidats au Sénat helvétique, et dirigea les élections. Il écrivait, le 4 mai 1802, au ministre des relations extérieures à Paris: «Un gouvernement quelconque en Helvétie ne peut se fonder et prendre de la stabilité qu'autant qu'on sera bien persuadé que le gouvernement de la République lui prête faveur et appui.»

A Paris, en discutant avec les délégués suisses, Bonaparte fit une profession de foi fédéraliste qui ne laissa pas de surprendre, venant d'un homme qui avait imposé l'unitarisme et supprimé les cantons quatre ans auparavant. (...)

Major de Vallière

**Les opérations du Corps
expéditionnaire anglais en mai 1940**
(Supplement to *The London Gazette*
of Friday, the 10th October 1941)

(...) Le 20 mai, la brèche au sud d'Arras s'élargit et s'approfondit. D'après des indications reçues dans le cours de la journée, les forces blindées de l'ennemi semblaient se diriger vers deux objectifs principaux: la vallée de la Somme jusqu'à Abbeville, et Hesdin et Montreuil, c'est-à-dire la direction des ports de la Manche. Tôt dans la journée le 12^e de lanciers signala des tanks s'approchant d'Arras de la direction de Cambrai; à Arras, ils furent arrêtés par les Gardes Gallois. On demanda alors instamment des

bombardiers au Ministère de l'air par la voie du Ministère de la guerre. Plus tard dans la journée, on signala des tanks ennemis à 10 milles à l'ouest d'Arras et toutes les tentatives faites par le 12^e de lanciers pour atteindre Doullens avaient échoué. A 1800 ils étaient de retour sur la ligne Arras-Saint-Pol.

Tôt dans la matinée, le général Sir Edmund Ironside, chef de l'état-major impérial, arriva au grand quartier général. Il apportait des instructions du Cabinet, aux termes desquelles les B.E.F. devaient marcher au sud vers Amiens, attaquant en route toutes les forces ennemies qu'elles rencontreraient, et prendre position à la gauche de l'armée française. Il devait également informer de cette manœuvre le général Billotte et le commandement belge, et faire comprendre à ce dernier que ce qu'il avait de mieux à faire c'était de se placer, cette nuit même, entre les B.E.F. et la côte.

Des informations analogues étaient données par le Ministère de la guerre au général Georges. Mais, pendant la journée, on apprit que les opérations étaient dirigées en fait par le général Weygand qui, le 23 mai, annonça dans un ordre du jour qu'il était désormais commandant en chef de tous les théâtres de la guerre. (...) ■

«Mitraillette 1943»

Parmi les nombreuses nouvelles armes dont notre infanterie vient

d'être dotée, la mitrailleuse 43 mérite de retenir spécialement notre attention.

Cette arme, d'origine finlandaise, a fait largement ses preuves durant la campagne d'hiver 1939-40 dans l'extrême Nord.

Contrairement à notre ancien principe de sécurité, exigeant un *verrouillage* de nos armes automatiques lors du départ du coup, nous venons d'admettre officiellement le premier automate à *culasse non verrouillée*.

Commentaires sur la guerre actuelle

(...) La Hongrie, alliée de l'Allemagne, était membre du Pacte tripartite; elle avait donc ouvert son territoire à une armée étrangère. La volonté de s'opposer à cette armée n'existait plus. Si la Wehrmacht n'y stationnait pas, elle avait néanmoins de nombreux états-majors ou commissions sur place et ses transports empruntaient les voies ferrées hongroises.

Des forces magyares occupaient la

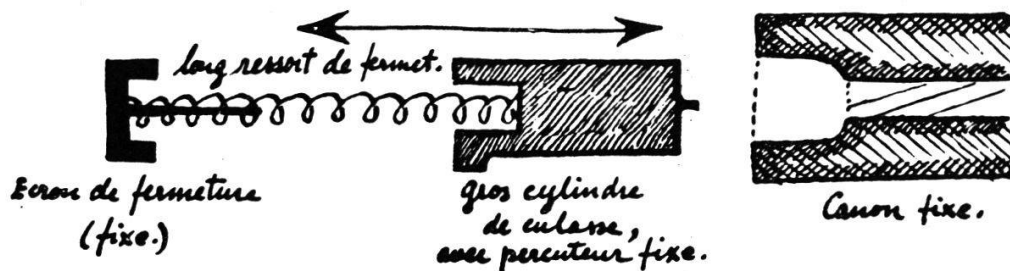


FIG. 1

Tant que le projectile chemine dans le canon, sous la pression des gaz, le fond de la chambre à cartouche n'est fermé que temporairement par l'inertie de la grosse masse du cylindre de culasse, subissant encore l'appui de son long ressort de fermeture. (Voir fig. 1).

Ce système fort simple ne peut cependant être employé que pour les petits automates, à canon relativement court, dont la pression maximale des gaz n'est pas trop élevée; on l'appelle aussi «*Massen-Verschluss*» (verrouillage par la masse). (...)

Capitaine Gallusser

Slovénie, tandis que d'autres combattaient ou avaient combattu sur le front russe, côte à côte avec des troupes allemandes. Des officiers de la Wehrmacht collaboraient, dans certains cas, à l'instruction des unités hongroises et on affirme que les travaux de fortification des Carpates, qui ne furent jamais arrêtés, se faisaient sous une direction allemande.

Que faut-il conclure de ce qui précède? C'est que les troupes qui franchirent la frontière le 19 mars arrivaient dans un pays où des éléments allemands étaient déjà en place. (...)